

Incendie suspect et sabotage

Depuis hier matin, la plate-forme de tri des déchets de la rivière Saint-Étienne est de nouveau la proie des flammes. L'incendie, maîtrisé hier soir, a empoisonné l'atmosphère de l'agglomération de Saint-Louis toute proche, entraînant la fermeture de cinq écoles. La Cvis, qui gère le site, a porté plainte.

RIVIÈRE SAINT-ÉTIENNE

La mèche s'est allumée aux premières lueurs de l'aube, hier, à la plate-forme de tri des déchets de Saint-Louis. Et pourtant, au vu des précédents (lire par ailleurs), pompiers et Cvis (Communauté intercommunale des villes solidaires) pensaient avoir pris toutes leurs précautions.

Il est environ 4 h 45 lorsqu'un employé accomplit sa ronde. Comme toutes les demi-heures, il surveille le tas de déchets qui s'est déjà embrasé plusieurs fois ces derniers mois. Et ce matin, il sonne rapidement l'alarme. Trois foyers bien distincts, séparés d'une centaine de mètres l'un de l'autre, se sont déclarés : l'un dans un amas de carcasses d'appareils électroménagers hors d'usage, l'autre dans les déchets non triés. Un tas de déchets verts est lui aussi la proie des flammes. Le gardien prévient aussitôt ses supérieurs. Les sapeurs-pompiers de Saint-Louis se rendent sur place.

UN TUYAU SECTIONNÉ

Mais les choses se compliquent. Aussitôt arrivés, les sapeurs-pompiers relient leurs camions au tuyau connecté au bassin de rétention de la décharge. Un bassin qui a fait l'objet de nombreux travaux d'aménagement suite aux derniers incendies. Sa capacité était notamment passée de 150 à 4 000 mètres cubes. Sauf qu'une fois raccordé, le dit tuyau, qui court tout le long des unités de stockage, ne donne pas d'eau. Et pour cause : les pompiers découvrent vite qu'il a été sectionné. Et plutôt récemment,

car les bords de la coupure sont propres. Résultat, les opérations sont ralenties et les deux foyers continuent de flamber. En attendant, Saint-Louis profite de la fin de la nuit. A un tel point que, depuis la décharge, la commune devient invisible. La faute à la mousse isolante des appareils électroménagers, du polystyrène qui dégage une épaisse fumée noire. Ce qui provoquera la fermeture de plusieurs écoles dans la ville (lire par ailleurs).

"PAS POSSIBLE QUE CE SOIT UN FEU NATUREL"

À 9 h, l'incendie semblait sous contrôle en dépit de son étendue, estimée à environ 5 000 mètres carrés. Plus tard, la fumée noire était devenue blanche. Et la trentaine de sapeurs-pompiers, à l'aide de leurs seize camions, avait gagné du terrain sur les flammes. Aux environs de 16 h, le foyer principal était maîtrisé. Toute la nuit, d'autres équipes devaient se charger de la surveillance du sinistre. Les opérations devaient durer encore une bonne semaine, notamment pour assurer le déblaiement.

La Cvis, par l'intermédiaire de Stéphane Babonneau, directeur général des services techniques, a porté plainte hier pour destruction par incendie à la brigade de gendarmerie de Saint-Pierre. *"Ce n'est pas possible que ce soit un feu naturel, estime Stéphane Babonneau. D'abord, car il y a deux foyers. Ensuite, parce qu'il s'est déclaré à la fin de la nuit, à un moment où il y a de l'humidité. Et surtout, le tuyau d'alimentation en eau a été sectionné. C'est sans doute criminel."* Les enquêteurs, eux, restent beaucoup plus prudents. Aucune



► Une trentaine de pompiers ainsi que seize camions ont été mobilisés pour la circonstance. Mais le tuyau relié au bassin de rétention pour alimenter avait été sectionné.



Trois incendies en sept ans au centre de tri des déchets de l'Ouest

En juin dernier, un incendie s'est déclaré à Cycléa, centre de tri des déchets de l'Ouest, situé dans la ZAC Mascareignes au Port. 6 000 m² de locaux industriels sont partis en fumée pour des dégâts estimés à 11 millions d'euros. Les sapeurs-pompiers de Saint-Paul, du Port et de la Possession, avaient œuvré sur le sinistre pendant près de trois jours avant de laisser le site aux mains des enquêteurs et d'un expert réquisitionné par le procureur. Spécialisée dans le recyclage des cartons, papiers et plastiques, la société avait déjà été victime de deux incendies en avril 2001 et en janvier 2003. Un premier feu d'origine accidentelle et le second qualifié à l'époque par la direction, d'acte de malveillance. Pour la troisième fois en sept ans, Cycléa a été la proie des flammes en juin dernier. Le président de l'entreprise, Roger Daniel avait immédiatement évoqué l'origine volontaire en déclarant que Cycléa était « un bel outil, peut-être un peu trop beau pour certains ».



► Les employés de la Cvis ont creusé des saignées entre les monceaux de détritus pour faire la part du feu.

hypothèse n'est privilégiée pour le moment. Même un tuyau sectionné ne suffit pas à confirmer la thèse d'un incendiaire ■
Benoit Toulorge

► Suite aux derniers incendies, ce bassin avait précisément été construit pour approvisionner les secours.



Risque de pollution : cinq établissements scolaires fermés

Au nom du principe de précaution, cinq établissements scolaires ont été fermés à Saint-Louis pour éviter une intoxication. En l'occurrence, les écoles Raphaël-Barquisseau, Robert-Debré, Roland-Garros, Henri-Lapierre ou encore le lycée Victor-Schoelcher. *"Dans la mesure où nous n'avons pas d'informations sur la qualité de l'air ni sur le sens du vent, cela nous semblait plus prudent"*, indique-t-on du côté de la mairie.

Il faut dire qu'un avertissement sans frais avait eu lieu dans la matinée. Un marmaille de l'école Raphaël-Barquisseau s'est trouvé mal en respirant les fumées. Sujet à l'asthme, le petit a été emmené au GHSR de Saint-Pierre par le Smur et les sapeurs-pompiers. Son état n'inspirait pas d'inquiétude. Les maisons de retraite ont également été visitées par le Smur.